

PREMIÈRES INFORMATIONS

RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1^{ER} OCTOBRE 1994

- **La durée hebdomadaire effective du travail** est stable par rapport au début du troisième trimestre 1994; elle s'établit à 38,96 heures pour l'ensemble des salariés, à 38,85 heures pour les non-ouvriers et à 39,08 heures pour les ouvriers;
- **Les effectifs salariés** augmentent de + 0,4 % dans les secteurs marchands non agricoles au cours du troisième trimestre 1994, soit un accroissement de près de 60 000 emplois. Cet accroissement fait suite à la hausse observée au cours du premier semestre 1994. Sur les douze derniers mois, les effectifs augmentent de + 1,0 %;
- **L'indice du taux de salaire horaire** ouvrier progresse de + 0,6 % au cours du troisième trimestre 1994; ceci porte son augmentation depuis octobre 1993 à + 2,2 %. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix (tabac exclu) de + 1,4 % d'octobre 1993 à octobre 1994 (prévisions INSEE), le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier se serait élevé de + 0,8 point au cours de cette période (*);
- **Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés** progresse de + 0,6 % au cours du troisième trimestre 1994; sur un an, l'augmentation est de + 2,1 %. Le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés se serait accru de + 0,7 point durant cette période (*).

(*) - Le calcul de la variation du pouvoir d'achat se fait, pour les deux indicateurs du salaire ci-dessus, à partir de la progression de l'indice des prix à la consommation - hors tabac -, pour l'ensemble des ménages, à cause de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. En revanche, les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier.



**Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et du SMIC
au mois d'octobre 1994**

En pourcentage

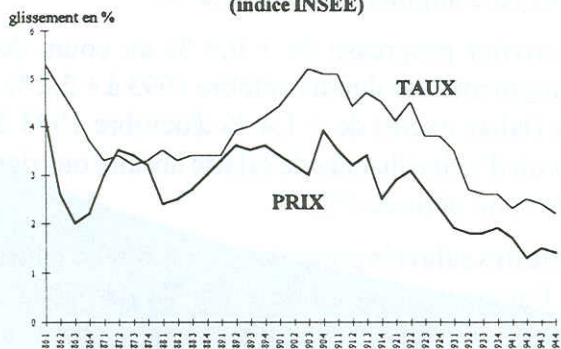
INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier (1)	Sur un an de Octobre à Octobre
TAUX DE SALAIRE HORAIRE DES OUVRIERS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	86 à 87 = + 3,3
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	87 à 88 = + 3,3
	1988	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,9	88 à 89 = + 4,2
	1989	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,1	89 à 90 = + 5,1
	1990	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,2	90 à 91 = + 4,5
	1991	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,8	91 à 92 = + 3,8
	1992	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,6	92 à 93 = + 2,6
	1993	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,3	93 à 94 = + 2,2 (p)
	1994	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,6 (p)		
SALAIRE MENSUEL DE BASE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	86 à 87 = + 3,4
	1987	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,8	87 à 88 = + 3,2
	1988	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,0	88 à 89 = + 4,3
	1989	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,0	89 à 90 = + 5,0
	1990	+ 1,7	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,1	90 à 91 = + 4,1
	1991	+ 1,0	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,8	91 à 92 = + 3,6
	1992	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,6	92 à 93 = + 2,6
	1993	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,3	93 à 94 = + 2,1 (p)
	1994	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,6 (p)		
SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)	1986	+ 0,0	+ 3,4	+ 0,0	+ 0,0	86 à 87 = + 3,4
	1987	+ 2,4	+ 1,0	+ 0,0	+ 0,0	87 à 88 = + 3,3
	1988	+ 0,0	+ 3,3	+ 0,0	+ 0,0	88 à 89 = + 4,0
	1989	+ 2,1	+ 1,9	+ 0,0	+ 0,0	89 à 90 = + 4,6
	1990	+ 2,0	+ 2,5	+ 0,0	+ 2,1	90 à 91 = + 4,4
	1991	+ 0,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 0,0	91 à 92 = + 4,3
	1992	+ 2,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 0,0	92 à 93 = + 2,3
	1993	+ 0,0	+ 2,3	+ 0,0	+ 0,0	93 à 94 = + 2,1
	1994	+ 0,0	+ 2,1	+ 0,0		

(1) : Année (n + 1).

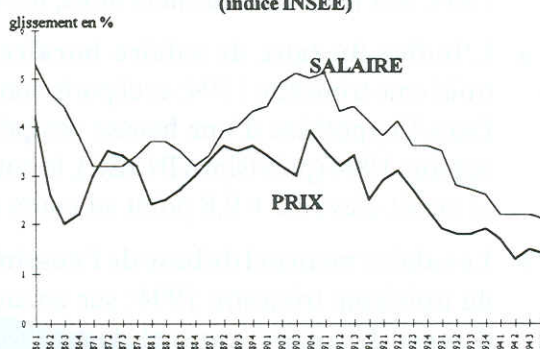
(p) : Chiffre provisoire.

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (ACEMO), DARES, MTEFP.

Glissement annuel de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier et des prix à la consommation (indice INSEE)



Glissement annuel de l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et des prix à la consommation (indice INSEE)



trimestres (1 = janvier, 2 = avril, 3 = juillet, 4 = octobre)

Les résultats présentés ici sont établis à partir des 22 900 premiers questionnaires exploitables reçus, le 27 octobre 1994, pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre d'octobre 1994. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 11 salariés et plus.

Évolution de l'emploi salarié au cours du troisième trimestre 1994

En milliers

EMPLOISALARIÉ (Valeur CVS) Résultats provisoires : 1 ^{er} tour ACEMO	N° de ligne	1993		1994			Variation (%) par rapport au :	
		30 septembre	31 décembre	31 mars	30 juin	30 septembre	trimestre précédent	même mois de l'année précédente
		U 02 à U 06 : Industrie, n. c. le bâtiment	1	4 313,0	4 279,0	4 256,8	4 258,0	4 257,0
U 07 : Bâtiment, génie civil et agricole	2	1 194,3	1 183,9	1 172,9	1 167,0	1 166,7	0,0	- 2,3
U 08 à U 13 : Tertiaire marchand	3	8 939,6	8 951,9	9 016,2	9 106,0	9 165,7	+ 0,7	+ 2,5
U 02 à U 13 : Ensemble des secteurs marchands non agricoles	4	14 446,9	14 414,8	14 445,9	14 531,0	14 589,4(p)	+ 0,4 (p)	+ 1,0 (p)

Source : Estimation réalisée par l'INSEE à partir des résultats de l'enquête ACEMO du Ministère du Travail.

(p) : Chiffre provisoire.

Cette estimation inclut les salariés des établissements de moins de 11 salariés.

Premières Informations - ISSN 0298-430 X ● Directeur de la publication : Claude SEIBEL ● Rédaction : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques : 1, place de Fontenoy, 75700 Paris ● Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 - Fax : 16 (1) 40 56 55 20

Tarifs et conditions d'abonnement :

Premières Informations + Premières Synthèses (80 numéros par an) : abonnement France 500 F, Europe 580 F, autres pays 800 F

La Documentation Française : 124, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ● Téléphone : (1) 48 39 56 00 - Télécopie : (1) 48 39 56 01